

Axe 1

PRODUIRE ET DIFFUSER DES CONNAISSANCES

MTG 2 CNSCE

Jalon 1

Les grandes étapes de l'alphabétisation des femmes dans le monde du XVIe siècle à nos jours

ALPHABETISATION :

« Au-delà de sa nature conventionnelle – ensemble de compétences en lecture, en écriture et en calcul – l’alphabétisation se comprend maintenant comme un moyen d’identification, de compréhension, d’interprétation, de création et de communication dans un monde de plus en plus numérique, textuel, riche en informations et en évolution rapide. L’alphabétisation est un continuum d’apprentissage et de maîtrise de la lecture, de l’écriture et de l’utilisation des nombres tout au long de la vie et elle fait partie d’un ensemble plus large de compétences qui inclut les compétences numériques, l’éducation aux médias, l’éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale, ainsi que les compétences spécifiques de l’emploi. »

dans <https://www.unesco.org/fr/literacy/need-know>

Où sont les femmes ?



Estampe XVIIIe siècle, anonyme, MUCEM

Napoléon, lettre adressée aux maisons d'éducation tenues par des religieuses qui accueillent, à partir de 1805, les filles des récipiendaires de la Légion d'honneur :

« Élevez-nous des croyantes et non des raisonneuses. La faiblesse du cerveau des femmes [...], leur destination dans l'ordre social, la nécessité d'une constante et perpétuelle résignation et d'une sorte de charité indulgente et facile, tout cela ne peut s'obtenir que par la religion, par une religion charitable et douce ».

À comparer avec le Code Civil (1804) :

Article 146 – Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement.

Article 212 – Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.

Article 213 – Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.

Article 214 – La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider : le mari est obligé de la recevoir, et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état.

Article 229 – Le mari pourra demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme.

Article 230 – La femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari, lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune.

L'image traditionnelle de la femme allemande est caractérisée par trois mots et leurs initiales : " K.K.K. - Kinder, Küche, Kirche " (les enfants, la cuisine, l'église). Les trois " K " ne sont-ils plus aujourd'hui qu'un souvenir ?

Pendant la guerre et dans l'immédiat après-guerre, les Allemandes ont pris, du fait de l'absence de millions d'hommes mobilisés, morts ou prisonniers, une part essentielle au fonctionnement de l'économie puis à la reconstruction du pays, ce qui les a plus intégrées à la vie politique et sociale que le droit de vote acquis dès 1919.

Le Monde, 30 janvier 1975

TRAVAIL DE BINOME...

Recherche biographique sur des femmes de sciences...

=> il s'agit de (1) retrouver dans leur parcours comment l'instruction arrivait aux femmes dans les différents contextes... D'un autre côté, ces exemples doivent montrer (2) dans quelle mesure la production de la connaissance scientifique est associée à un travail collectif et des échanges entre équipes scientifiques....

=> la recherche est laissée à l'appréciation de chacun. Soignez le choix de vos sources que vous présenterez. Vous devez repérer la scientifique étudiée dans le temps et l'espace... Ce que vous dites fait partie intégrante du cours.

=> la recherche aboutit à un montage à présenter en 5 minutes à la classe... sans notes, bien sûr !

Femmes de sciences....

- 1 – Ada Lovelace
- 2 – Laura Bassi
- 3 – Mileva Maric
- 4 – Katherine Johnson
- 5 – Berta Karlik
- 6 – Ellen Gleditsch
- 7 – Rosalind Franklin
- 8 – Lilli Hornig
- 9 – Chien-Shiung Wu

Fin XIXe début XXe => volonté politique d'alphabétisation et instruction de masse

1870	Japon
1881-1882	France => lois Ferry
1919	URSS
1928	Turquie

1946	UNESCO
1948	DUDH

=> article 26 - 1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2020
90% des hommes de plus de 15 ans savent lire et écrire
83% des femmes

ODD n°4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

« L'égalité d'éducation, c'est l'unité reconstituée dans la famille. [...] les évêques le savent bien : celui qui tient la femme, celui-là tient tout, d'abord parce qu'il tient l'enfant, ensuite parce qu'il tient le mari [...]. Il faut que la démocratie choisisse, sous peine de mort [...] ; il faut que la femme appartienne à la Science ou qu'elle appartienne à l'Église ».

Jules Ferry, discours du 10 avril 1870, « Sur l'égalité d'éducation »,

Fénelon, *De l'Éducation des filles*, 1687 :

« La science des femmes, comme celle des hommes, doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions ; [...] elles peuvent se passer de certaines connaissances étendues ».

Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, 1762 :

« Toute l'éducation des filles doit être relative aux hommes. Leur plaire, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance ».

